



MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ

28, Route 138  
Baie-Trinité (Québec)  
G0H 1A0



9 novembre 2005

Monsieur John McCallum,  
Ministre responsable de Postes Canada  
Édifice Connaught, 7<sup>ème</sup> étage  
555, avenue MacKenzie  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5

**OBJET : Fermeture possible de bureaux de poste et d'installations postales.**

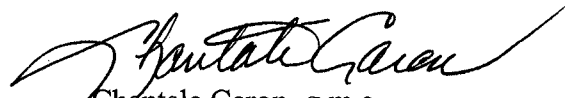
Monsieur le ministre,

Vous trouverez ci-joint un extrait du procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité du Village de Baie-Trinité.

Vous constaterez, à la lecture de ce dernier, que le conseil municipal s'objecte à la fermeture de bureaux de poste et ce, pour toutes les raisons énumérées.

En espérant votre collaboration dans ce dossier, veuillez recevoir, Monsieur le ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice générale,



Chantale Caron, g.m.a.

CC/cc

p.j. (1)

c.c. : Deborah Bourque, présidente, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Gérard Asselin, député fédéral  
Moya Greene, présidente de Postes Canada

Tél. : (418) 939-2231 • Téléc. : (418) 939-2616 • Courriel : municipalite.baie.trinite@globetrotter.net

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-TRINITÉ  
MRC DE MANICOUAGAN  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**, de la séance régulière tenue par le conseil municipal le 8 novembre 2005 à la salle du conseil sous la présidence du maire Monsieur Marcel Poulin.

**Sont aussi présents mesdames et messieurs les conseillers (ères) :**

Dupuis	Gilles	conseiller	siège no 1
Langlois	Réjean	conseiller	siège no 3
Comeau	Yolande	conseillère	siège no 5

**Sont absents (es) :**

Dubuc	Gilles	conseiller	siège no 2
Lefrançois	Manon	conseillère	siège no 4

**Madame Chantale Caron, directrice générale est aussi présente.**

**Résolution 2005-11-08      APPUI AU SYNDICAT DE POSTES CANADA**

**ATTENDU QUE**

Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen;

**ATTENDU QUE**

le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

**ATTENDU QUE**

le gouvernement fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

**ATTENDU QUE**

le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et les distances qui les séparent;

**ATTENDU QUE**

le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaires à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

**PAR CONSÉQUENT,** Il est proposé par le conseiller Réjean Langlois et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité du Village de Baie-Trinité écrive à John McCallum, ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permettra de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

Je, soussignée, Chantale Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la présente résolution a été adoptée à une session régulière de la Municipalité du Village de Baie-Trinité, tenue le 8 novembre 2005, à laquelle il y avait quorum.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

  
Chantale Caron,

Directrice générale/secrétaire-trésorière

